Journée *Udaf, Caisse d'Allocations familiales et Conseil départemental des Deux-Sèvres*, « Burnout parental, répit parental et actions de prévention », 26 janvier 2024, Parthenay.

Gérard NEYRAND

NOUVELLE PLACE DE L'ENFANT ET MONTÉE DE L'ÉPUISEMENT PARENTAL, L'ÉDUCATION ET L'AUTORITÉ AUJOURD'HUI QUESTIONNÉES.

Je remercie l'Union départementale des associations familiales, la Caisse d'Allocations familiales et le Conseil départemental des Deux-Sèvres, de m'avoir invité à intervenir dans cette ville chargée d'histoire qu'est Parthenay, et que j'ai eu ainsi le plaisir de découvrir. Les questions à débattre aujourd'hui concernent un phénomène de plus en plus fréquent, le *burn out* parental, et la nécessité pour beaucoup de parents de prendre un temps de répit dans la mission éducative qui est la leur. Pour comprendre la monté de ce phénomène maintenant très présent, et de plus en plus préoccupant, une mise en perspective historique s'avère nécessaire, car il peut apparaître comme la conséquence de multiples évolutions concernant aussi bien la place des parents, et la façon dont aujourd'hui on considère leur mission éducative, que le nouveau regard que l'on porte sur les enfants. La question de l'éducation y prend un relief nouveau, notamment dans ses rapports avec une autorité qui est de nos jours particulièrement débattue.

Je vais donc dans un premier temps aborder la profondeur des transformations que nous avons connues, sur la place des parents, sur la représentation de l'enfance, sur les conceptions de l'éducation et de l'autorité, sur la nouvelle politique de soutien à la parentalité, pour, ensuite, développer les implications contemporaines d'une telle évolution, les raisons pour lesquelles le burn-out est devenu si fréquent, la nécessité pour beaucoup de parents de bénéficier d'un répit dans leur travail éducatif, et les diverses façons de se positionner quant aux réponses à apporter face à une telle situation, tant au niveau de la prise en charge des parents épuisés, que des positions préventives possibles.

I. LE BOULEVERSEMENT DES REPRÉSENTATIONS SUR LE PETIT ENFANT APRÈS GUERRE

Pour mieux comprendre tout ce qui nous agite aujourd'hui, remontons jusqu'à une période que la plupart d'entre nous n'ont pas connu, l'après-guerre et la façon dont on considérait les bébés à cette époque.

1. Un nouveau regard porté sur la petite enfance

Une expression résume cette façon dont on considérait le bébé dans les années 1950-60 : le bébé est « un tube digestif », autrement dit un être essentiellement centré sur ses besoins physiologiques, qui ne s'ouvrait que progressivement à la vie affective et relationnelle. Mais des travaux réalisés par des cliniciens et psychanalystes vont remettre en question cette façon de voir, et repositionner complètement notre appréhension de la petite enfance.

En effet, alors que beaucoup de bébés séparés de leurs parents ont été placés en institution pendant la guerre ou à la sortie de celle-ci, le psychanalyste américain René Spitz met en évidence l'importance des troubles que ceux-ci connaissent, alors qu'ils sont parfaitement soignés au niveau physique mais non pris en charge au niveau relationnel. Les nurses ne sont jamais les mêmes et n'accordent pas d'attention particulière à chaque enfant. Spitz décrit sous le terme d'hospitalisme les troubles multiples produits, repli sur soi, balancement, anorexie, désintérêt à l'égard du monde...;

et met ainsi en évidence l'importance de la vie affective et relationnelle dès la naissance. Ses travaux, ainsi que ceux de John Bowlby en Angleterre, ou Jenny Aubry en France, mettent en évidence l'effet que peuvent avoir les *carences affectives* sur le développement des enfants.

Ce d'autant plus que dans la foulée John Bowlby, psychiatre, psychanalyste et éthologue, élabore une théorie qui aura un retentissement mondial, celle de *l'attachement*, à partir de travaux non seulement sur l'espèce humaine mais aussi sur d'autres espèces animales. Elle montre à quel point le lien relationnel vécu par l'enfant avec sa mère est vital pour celui-ci, et conditionne son développement affectif. Centrée essentiellement sur la dyade mère-enfant, cette théorie incluera progressivement la possibilité d'un lien d'attachement à d'autres personnes, le père bien sûr, mais aussi certaines professionnelles (assistantes maternelles ou éducatrices de jeunes enfants) qui vont prendre de plus en plus d'importance dans l'accueil de l'enfant avec l'investissement professionnel des femmes à partir des années 1970.

2. La nouvelle importance des médias dans la société de consommation

Ce changement de regard sur l'enfant s'effectue à une époque de bouleversement social. On est entrés, en effet, dans la période de reconstruction d'après-guerre et d'expansion économique continue que l'on qualifiera de 30 glorieuses. On entre ainsi véritablement dans une société de consommation, dont l'une des caractéristiques est le développement rapide des moyens de communication de masse. Ce qui a pour effet de permettre la diffusion de ces connaissances sur le développement affectif des enfants, non seulement chez les représentants des sciences médicales et des sciences humaines, mais aussi dans la population globale ; ce d'autant plus que la génération d'après-guerre, celle du *baby boom*, va être la première à accéder massivement aux études supérieures, et va donc facilement avoir accès à ces savoirs autrefois réservés à une minorité professionnelle.

Une clinicienne bien connue va alors faciliter la diffusion de ces connaissances dans le grand public, Françoise Dolto, dont la présence dans les médias favorise la diffusion d'une nouvelle façon de considérer l'enfant comme un sujet. Remarquons que, pour elle, si la proximité à l'enfant, l'écoute et une parole qui lui est destinée facilitent cette constitution de l'enfant en sujet, la présence d'interdits éducatifs constitue un cadre sécurisant pour le développement de l'enfant, et un meilleur accès à la maîtrise du symbolique, grâce à ces « castrations symboligènes » que représentent ces interdits. Bernard Martino résumera cette pensée dans son documentaire sur la vie de Dolto, puis le livre qui en sera tiré, par cette expression qui en constitue le titre : « le bébé est une personne ». Même si Dolto disait plutôt « le bébé est un sujet en devenir », cela montrait bien le renversement qui s'était effectué dans l'ordre des représentations de la petite enfance.

3. Une préoccupation pour l'enfant qui devient politique

Désormais, l'importance de la période de formation de l'enfant est non seulement reconnue, mais va prendre de plus en plus de place dans les préoccupations sociales, puis politiques, avec la *Convention internationale des droits de l'enfant* de 1989, très rapidement signée par la quasi-totalité des Etats mondiaux.

La question de l'enfant va ainsi devenir une question centrale non seulement pour les parents, dont la proximité à l'enfant devient de plus en plus importante, notamment pour les pères, désormais évoqués sous un vocable, les *nouveaux pères*, qui insiste sur cette proximité nouvelle aux bébés ; mais elle devient aussi centrale pour les politiques, qui vont de plus en plus insister sur la nécessité, aussi bien que soient reconnus ces droits des enfants que soient mieux pris en compte la question de leur éducation, tant celle-ci apparaît d'autant plus fondamentale.

Ainsi, progressivement le droit se recentre sur la gestion des relations adultes-enfants, et notamment parents-enfants, en laissant de plus en plus les adultes auto-gérer leurs relations, sur la base de l'intériorisation des normes sociales et du principe désormais fondateur du consentement réciproque aux relations entre adultes.

Tant et si bien que lorsque se met en place la politique de soutien à la parentalité, avec la création des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, en 1999, le soutien se centre quasi-exclusivement sur la question de l'éducation parentale, ainsi que le rappelle le préambule

de la Charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents : « mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assurer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif ».

II. DES PARENTS INTERPELLÉS PAR L'ÉVOLUTION DE LEUR MISSION ÉDUCATIVE

Cette focalisation sur l'éducation parentale est la conséquence d'un double processus, concernant aussi bien la société que les parents eux-mêmes : la reconnaissance sociale progressive de l'importance des parents dans l'éducation, et plus largement la socialisation, de leurs enfants ; et le nouvel investissement que depuis les années 1970 les parents vont réaliser sur leurs enfants, et l'accroissement continu de cet investissement jusqu'à aujourd'hui.

Double processus qui va influer très fortement sur les injonctions sociales à « être un bon parent¹ » et sur la difficulté grandissante de beaucoup de parents à comprendre comment répondre à une telle injonction, désormais intériorisée par la plupart d'entre eux, alors que de plus en plus ils se retrouvent dans une incertitude quant à la bonne façon de procéder, et s'épuisent à essayer de suivre des préconisations qui tiennent peu compte de leurs spécificités.

Abordons alors la place des parents dans la société contemporaine, et les raisons pour lesquelles leur investissement dans l'éducation de leurs enfants aboutit de plus en plus souvent à un épuisement sans issue, débouchant sur le risque qui guette du *burn-out*, qui, d'après des travaux récents², concernerait aujourd'hui près de 10 % des parents.

1. Les enfants support d'un investissement parental inégalé

C'est à la fin des années 1960, au début des années 1970, qu'avec le basculement dans ce qu'on appelle la *seconde modernité*, inaugurant une nouvelle façon de concevoir les rapports entre les sexes et entre les générations, que le positionnement parental va rompre avec les conceptions antérieures de l'éducation familiale, et ce qui lui servait souvent de support, les *violences éducatives ordinaires*, comme on les nomme aujourd'hui.

En effet, dans ce profond mouvement de réorganisation des relations privées et des mœurs d'après mai 1968, qui bénéficie de la mise en phase de multiples évolutions de niveaux et rythmes différents, et alors que depuis quelques années s'est développée une culture jeune, le rapport à l'enfant constitue un élément central de cette réorganisation.

S'opposant à l'éducation parentale antérieure, et à une conception de l'autorité jugée trop stricte et patriarcale, beaucoup de parents optent pour une nouvelle façon de mettre en œuvre leur autorité éducative. Celle-ci devient beaucoup explicative, voire négociable avec les enfants, et progressivement se développe une nouvelle relation parents-enfants, qui, partie des milieux estudiantins et contestaires, va toucher des fractions de plus en plus larges de la population, et va permettre qu'une cohabitation parents-enfants plus longue se réalise. En effet, avec l'allongement des études et la fragilité des relations amoureuses ou des premières expériences professionnelles de plus en plus souvent les enfants peuvent être amenés à revenir vivre chez leurs parents. On est sorti de l'idée de « conflit de générations », qui caractérisait l'époque antérieure.

Une fraction non négligeable de cette « génération 68 » va même aller jusqu'à remettre complètement en question l'idée d'autorité, et va laisser les enfants grandir dans une permissivité prenant le contrepied de la rigueur éducative antérieure. Ce qui ne va pas aller sans quelquefois poser des problèmes relationnels, notamment à l'arrivée à l'adolescence... un peu de la même façon qu'aujourd'hui.

De fait, à partir de cette période et jusqu'à aujourd'hui se développe une proximité croissante entre parents et enfants, qui se met en place dès la naissance et implique désormais les pères, et positionne l'enfant à une place nouvelle, celle de constituer un support pour la réalisation personnne

¹ MARTIN Claude [SEP](dir.), « Etre un bon parent », une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'EHESP, 2014.

² MIKOLAJCZAK Moïra, ROSKAM Isabelle, *Le burn-out parental*, Bruxelles, De Boeck, 2018.

et l'épanouissement de ses parents. Désormais les enfants vont occuper une place qui était autrefois dévolue au seul conjoint, celle, appuyée sur une relation de plus en plus fréquemment fusionnelle à l'enfant, de représenter un partenaire pour la réalisation de soi.

Ce qui n'est pas sans s'accompagner de conséquences importantes :

- d'une part, la possibilité pour le parent que soit mis en concurrence le conjoint et l'enfant comme support de l'investissement affectif, d'autant plus à l'heure de la fragilité de la relation conjugale ;
- d'autre part, la difficulté pour un nombre croissant de parents à prendre le recul nécesaire lorsque le besoin s'en fait sentir pour exercer une autorité éducative, qui suppose de sortir de la fusion avec l'enfant pour pouvoir occuper cette place générationnelle. Une expression se répand alors pour illustrer cette difficulté parentale à tenir sa place : « Je n'arrive pas à lui interdire quelque chose, j'ai peur qu'il ne m'aime plus ! ».

Ce qui témoigne d'un désarroi parental à l'égard de l'éducation et la nécessité de tenir une place générationnelle, support de l'autorité parentale, et qui renvoie à des positions divergentes à cet égard lorsque les parents se tournent vers les médias pour y chercher des réponses.

2. Tension entre objectif éducatif et investissement sur l'enfant

Les multiples discours sociaux qui parcourent l'espace public, et s'invitent désormais dans la sphère privée, s'avèrent être souvent contradictoires. Coexistent en effet :

- une exigence sociale à être un bon parent, qui ne donne aucune recette pour cela, alors que les parents, ayant un premier enfant tardivement et étant fréquemment éloignés d'une famille dont les positions sont par ailleurs délégitimées, sont dans l'inquiétude et la recherche de réponses à leur questionnement sur la meilleure façon de faire ;
- la diffusion par les médias de connaissances concernant le développement de l'enfant, qui ne sont pas toujours concordantes et peuvent placer les parents qui s'y réfèrent dans le doute ;
- une vulgarisation de ces savoirs qui est parfois très orientée et polémique ;
- une politique de soutien à la parentalité, qui connaît des interprétations divergentes selon les orientations idéologiques, et suscite de ce fait des polémiques.

En conséquence, les parents sont amenés à chercher sur les réseaux sociaux des réponses à leurs interrogations, et la possibilité d'échanger avec d'autres parents, tout aussi inquiets et en recherche. L'aspect positif de ces échanges réside dans le constat que d'autres parents connaissent les mêmes difficultés qu'eux, et que leur cas est loin d'être isolé. Ce qui ne manque pas de les rassurer et de calmer un grand nombre des inquiétudes qu'ils peuvent avoir quant à la qualité de leur intervention parentale.

Le risque cependant réside dans le fait que sur ce type de support médiatique se retrouvent toutes sortes de discours, du plus pertinent au plus inadéquat, et qu'il est parfois difficile de s'y retrouver tant les opinions peuvent être contradictoires, et mobiliser des niveaux de référence très disparates.

C'est dans ce contexte pour le moins complexe que s'est développée un discours prônant un type de positionnement qui allie des références à une attitude bienveillante à l'égard de l'enfant, que l'on ne peut que soutenir, et d'autres références plus problématiques, pouvant aller jusqu'à délégitimer la position éducative, en dénonçant tout possibilité d'édicter et de faire respecter des interdits éducatifs. Ce qui n'est cependant pas le cas de toutes, comme l'illustre par exemple Catherine Dumonteil-Kremer³.

Cette position se résume dans un adjectif, « positive », destiné à qualifer une éducation « positive », ou une parentalité « positive », qui, si on les suit jusque dans leurs expressions extrêmes de non-directivité, peuvent facilement aboutir au contraire de l'effet recherché, c'est-à-dire l'épuisement des parents et l'insécurisation des enfants.

3. L'omniprésence des affects et la place prise par les réseaux sociaux

On est ainsi confrontés depuis quelques années à un contexte nouveau, alliant un très fort

³ DUMONTEIL-KREMER Catherine, *Poser des limites à son enfant et le respecter*, Jouvence, 2004.

investissement affectif du lien parent-enfant et le développement d'une multitude de conseils et de recettes éducatives, dont la pertinence est très variable.

Se positionner dans un tel contexte est chose difficile, tant pour les parents que pour les professionnels, car notre société est celle de *la montée des incertitudes*, selon l'expression de Robert Castel⁴, et que les procédés de légitimation des différentes façons de se comporter en éducation sont des plus divers, sans qu'il soit toujours possible de les valider.

Essayons de faire la part des choses, en repérant les éléments du désarroi parental, qui peuvent amener les parents à investir une telle charge de suivi de leurs enfants qu'ils en arrivent parfois à l'épuisement, voire le *burn-out*.

Avancer sereinement dans les débats contemporains est chose délicate, car les affects mobilisés sont extrêmement importants, tant bien sûr au sein des relations parents-enfants que au sein des débats sociaux, et particulièrement dans les réseaux du même nom, qui ne se caractérisent pas par une certaine retenue et l'échange d'arguments toujours rationnels.

Revenons alors sur les ambiguïtés que l'on peut trouver dans le courant ayant pris une grande importance sur les réseaux sociaux, celui de l'éducation positive, et les différentes façons de l'envisager.

4. Les ambiguïtésde l'éducation positive

Depuis le début des années 2000, et parallèlement au développement d'une politique de soutien à la parentalité, s'est donc développé ce courant, venu des Etats-Unis, qui s'est lui-même qualifié de « positif », en mettant en avant ce que devraient être une *Education positive* et une *Parentalité positive*. Il est délicat d'en réaliser une approche critique, car les objectifs affichés par ce courant peuvent difficilement être contestés : la bienveillance à l'égard des enfants, et la nécessité d'éviter toute violence éducative. A cet égard, il n'est pas très éloigné des développements qu'ont connu les travaux cliniques évoqués tout-à-l'heure, avec, par exemple, l'idée de bientraitance parentale⁵ apportée par Marceline Gabel, Frédéric Jésu et Michel Manciaux dans leur livre, pubié en 2000, *Bientraitances : mieux traiter familles et professionnels*, ou Danielle Rapoport, avec *La bientraitance envers l'enfant*, publié en 2006.

Je m'hasarderai cependant à réaliser quelques remarques critiques, même si elles ne s'appliquent pas forcément à tous les représentants, essentiellement d'ailleurs des représentantes, de ce courant, car il y a de mulitples façons de le mettre en œuvre, qui peuvent être très divergentes.

La première s'adresse à sa façon de se qualifier par le terme *positive*, car, d'une part, elle renvoie à un jugement de valeur alors que ce courant voudrait se légitimer par des références au scientifique, ce qui est un peu contradictoire ; d'autant plus que cela induit l'idée qu'il existerait son contraire, une parentalité négative. Or, les enquêtes sociologiques ne rencontrent pas de parents qui auraient une volonté négative à l'égard de leurs enfants, tous souhaitent le meilleur pour leurs enfants, même s'ils sont loin de toujours savoir comment y arriver.

Bien sûr existent des parents dysfonctionnels, dont certains porteurs de graves troubles psychiques, mais cette petite catégorie de parents qui constitue le public de la Protection de l'enfance est loin d'être en mesure de s'inscrire dans une telle démarche. Ce sont plutôt les parents des couches moyennes, dont le niveau d'étude peut être élevé, qui sont en recherche de conseils ou de recettes pour bien élever leurs enfants.

La seconde remarque concerne la nécessité pour certaines tenantes de ce courant (mais pas toutes) que les conceptions de l'éducation doivent se plier à une **critique de l'autorité éducative**, qui, en la considérant comme suspecte de s'appuyer sur des violences éducatives ordinaires, la délégitime. Dès lors, les parents, et sans doute plus encore les enseignants, sont confrontés aux limites d'une telle position, débouchant sur l'impossibilité d'assumer une véritable éducation. Le constat est sévère, car si l'école a survécu aux nombreuses critiques sur sa façon de procéder à l'égard des élèves,

⁵ GABEL Marceline, JESU Frédéric, MANCIAUX Michel (dir). *Bientraitances : mieux traiter familles et professionnels*. Paris, Fleurus, 2000 ; RAPOPORT Danielle, *La bien-traitance envers l'enfant*, Paris, Belin, 2006.

⁴ CASTEL Robert, La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, Paris, Seuil, 2009.

la délégitimation de la parole de l'enseignant par le courant positiviste à la mode et de plus en plus de parents désorientés, alliée à la difficulté d'appliquer toute autorité éducative à ceux qui ne la reconnaisse pas, et encore plus si le contexte de vie les amène à dévaloriser aussi les savoirs à transmettre, ne font qu'accroître le stress de la population enseignante et son désarroi devant la difficulté croissante à assumer sa mission.

La crise de l'autorité éducative s'en trouve doublement renforcée, d'un côté, par certains parents délégitimés par leur situation de précarité et la perte de leurs repères éducatifs traditionnels, de l'autre, par ceux des parents qui sont sur-légitimés par l'éducation positive. Dans les deux cas, les parents ne sont plus en mesure de tenir une position d'autorité éducative, préalable à toute possibilité d'investir une telle position pour les éducateurs intervenant en relais des parents : accueillantes de la petite enfance, intervenants du loisir, éducateurs de quartier, et, plus particulièrement, enseignants...

Se développent alors au sein des couches moyennes instruites la tentation de l'auto-éducation à la maison, pouvant aller jusqu'au *unschooling*, dont la version radicale prône la non-intervention des parents dans les apprentissages, et bien sûr la disparition de toute sanction éducative. Ces zélateurs de l'éducation *exclusivement* positive, j'insiste sur le terme exclusivement, estiment que la sanction serait susceptible de provoquer chez l'enfant des dommages irréversibles sur son cerveau, en se basant sur une utilisation parfaitement abusive de la référence aux neurosciences!

Dans ce déni de la nécessité de poser des limites éducatives (que ne réalisent pas tous les discours sur la parentalité positive mais qui a été très manifeste sur les réseaux sociaux), se trouvent mis en œuvre les principes d'un développement de l'enfant hors contrainte, voire hors éducation, qui, au prétexte de favoriser son épanouissement, vont au contraire favoriser son insécurisation et le recours qui suivra aux thérapeutes et aux soignants, tant pour les enfants que pour les parents... car non seulement les parents se retrouvent épuisés à vouloir suivre de tels conseils, notamment lorsque les enfants grandissent, mais les enfants se retrouvent insécurisés, et de plus en plus difficiles à gérer.

La suite logique en est le développement d'une rhétorique de la parentalité positive, qui, par le biais des médias, notamment numériques, enjoint aux parents tout un ensemble d'attitudes et de comportements censés permettre de bien les élever, en dénonçant non seulement la violence à l'égard des enfants, mais aussi les interdits et les sanctions éducatives, pour prôner une attitude d'écoute et de reformulation sans contrainte, qui vont progressivement rendre impossible l'éducation parentale et amener beaucoup de parents à faire marche arrière, qu'ils aient été ou non atteints par un *burn-out*.

L'un des problèmes de ce positionnement est qu'il a été cautionné en 2006 par le Conseil de l'Europe, certes dans une version *light* qui reconnaissait l'importance des interdits et des sanctions éducatives, mais qui ont favorisé la diffusion d'une version beaucoup plus *hard* d'une parentalité exclusivement positive, contre laquelle se sont opposés non seulement nombre de cliniciens mais aussi beaucoup d'acteurs de la société civile et de professionnels de l'accueil, du soin, de l'éducation ou du social, au vu des effets sur les parents et les enfants.

4. Les risques du sur-invesinstissement parental incontrôlé

Prôner une telle attitude de sur-investissement parental, doublée d'une injonction à bannir toute sanction éducative, s'accompagne d'un certain nombre de risques :

- Sur-solliciter les parents (notamment les mères) dans une attitude d'écoute proximale continuelle sans temps pour soi, et, progressivement, les amener à l'éuisement ;
- Risquer alors qu'apparaissent des difficultés conjugales liées à ce surinvestissement. Comme le relève Delphine Cinier, réalisatrice de *Papa et maman craquent : enqête sur le burn-out parental :* « De nombreux couplent se séparent aux 3 ans de l'enfant. L'âge où il teste les limites et où l'on doit lui donner un "cadre rassurant". On parme de "crash parental" ou "baby crash" ».
- Aboutir à des résutats contraires à ceux souhaités, tant au niveau des parents que des enfants.
- Les parents épuisés peuvent, en effet, craquer et adopter des attitudes mêlant cris et coups, qui ne feront que profondément les culpabiliser.
- Les enfants, eux, lorsqu'ils ne connaissent pas de contraintes permettant de les canaliser, se retrouvent profondément insécurisés, et manifestent par leurs attitudes parfois violentes, cette insécurité ressentie.

On se trouve ainsi paradoxalement confrontés à ce que l'on voulait éviter, et, pour beaucoup de parents, la possibilité de pouvoir bénéficier d'un répit parental s'avère particulièrement importante.

III. POUR UNE SOCIALISATION ENFANTINE HARMONIEUSE ET PARTAGÉE

Il serait donc souhaitable de reconsidérer un certain nombre des injonctions faites un peu hâtivement aux parents de bannir tout interdit et tout sanction éducative, et de les soutenir dans leur tentative de défusion avec leur enfant pour occuper une véritable place générationnelle, leur permettant de représenter un cadre sécurisant pour l'enfant.

En ce sens, les professionnels doivent avoir conscience de leur rôle de soutien dans cette évolution de la position parentale.

Essayons alors de synthétiser tout ce qui vient d'être avancé.

1. Reconsidérer les causes de l'épuisement parental

Désormais, sous l'emprise d'une publicité omniprésente et la saturation de ses valeurs positives, la version consumériste du bonheur devient l'objectif à atteindre, à travers les relations familiales et surtout le rapport à l'enfant, devenu la clé de la réalisation personnelle. La passion dont il bénéficie donne à la question de son éducation une importance primordiale, pour les parents mais aussi pour le monde marchand et le monde politique.

Or, les parents sont confrontés à l'incertitude éducative pour plusieurs raisons :

- ils font des enfants tardivement, et se retrouvent brusquement confrontés à des questions nouvelles ;
- ils sont bien souvent isolés, à l'heure de la nécessité de mobilité professionnelle, et peuvent difficilement s'appuyer sur des aides de proximité ;
- de plus, les bases éducatives antérieures ont été remises en question ;
- or, ils sont confrontés à des positions d'experts qui peuvent être contradictoires ;
- ils sont dans une proximité affective à l'enfant qui peut rendre difficile leur aptitude à tenir une position parentale et à exercer une autorité éducative ;
- alors mêmes qu'ils peuvent rencontrer dans les médias des incitations ambiguës à ne pas tenir cette place.

Dès lors, certain.e.s représentant.e.s de l'éducation exclusivement positive vont trouver un écho dans les attentes anxieuses des parents tardifs et esseulés contemporains. Si tous les conseils prodigués sont loin d'être inintéressants, un certain nombre des préceptes et des conseils de prise en charge des enfants, préconisant l'absence d'interdits et de sanctions éducatives, apparaissent non seulement inadaptés à la réalité de ce que sont les enfants, et leur perspective d'évolution, mais véritablement contre-productifs par rapport aux objectifs affichés d'une bientraitance des enfants ; par ailleurs appuyée sur les sacrifices demandés aux parents, et surtout à la mère⁶. Car c'est surtout sur elle que pèse le risque de burn-out.

2. Une requalification de l'autorité et de la sanction éducative comme structurantes

Comment alors socialiser les enfants dans une meilleure communication et les initier au dialogue dont par la suite ils auront tant besoin? Bien sûr, en adoptant l'attitude bienveillante que tout éducateur ressent à leur égard, mais dans une proximité nouvelle qui ne signifie pas la disparition d'un cadre contenant et socialisateur, et les limites qu'il instaure. C'est la condition nécessaire pour protéger une communication harmonieuse entre tous les membres de la famille, et avec les éducateurs extérieurs à celle-ci et qui sont aujourd'hui si indispensables. Plutôt qu'une positivité à tout crin dont on a montré l'importance des pièges qu'elle propose, il reste à travailler à l'élaboration d'une véritable coéducation, qui permette de perpétuer aussi bien l'harmonie familiale que les espérances sociales dont elle se veut porteuse.

De nombreuses autrices, qui sont à la fois des thérapeutes ou des scientifiques et des mères de famille sont entrées dans le débat pour insister aussi bien sur l'importance des interdits comme cadre

⁶ Pour plus de développements, voir mon livre à paraître en 2024 : Critique de la pensée positive.

structurant et bienveillant envers l'enfant, que sur celle des sanctions éducatives comme permettant de stabiliser ce cadre. On connaît les polémiques autour du *time out* ou temps mort (issu du monde sportif), avec notamment les prises de position de Caroline Goldman, psychologue clinicienne et fille d'un chanteur des plus populaires. Mais d'autres autrices démontrent l'intérêt des interdits et des sanctions, sur la base aussi bien de leurs travaux que de leur expérience maternelle : la journaliste et vulgarisatrice scientifique, Béatrice Kammerer, diplômée en Sciences de l'éducation et autrice de *L'éducation vraiment positive* (2019) ; la chercheuse scientifique, Marie Chétrit, mère et belle-mère de quatre enfants, et autrice *de Education positive une question d'équilibre* ? (2021) ; ou le livre récent de cette autre psychologue clinicienne, Léa Didier, *Ça suffit mon amour* ! (2023).

Je ne développe pas, si ce n'est pour rappeler que le rapport de Mary Daly, La Parentalité Positive dans l'Europe Contemporaine, rendant compte des travaux du Comité d'experts sur l'Enfance et la Famille, sous l'égide du Conseil de l'Europe, paru en 2006, voit son titre changer dans l'édition qui en est faite l'année suivante, suite aux critiques sur la terme « parentalité positive », et devient La parentalité dans l'Europe contemporaine : une approche positive. Voilà un de ces énoncés : « L'enfant a besoin de limites et d'être guidé pour assurer sa sécurité physique et psychologique et le développement de sa responsabilité personnelle et sociale et de ses propres valeurs. Pour cela, les parents doivent faire en sorte que les règles soient claires, s'efforcer de conserver une certaine organisation dans les horaires (sans les rendre rigides), poser des limites raisonnables et appropriées et tenir compte de l'avis et des réactions de l'enfant. Il est à noter que le châtiment pour un comportement inacceptable doit être respectueux de la personne et de la dignité de l'enfant » (p.21).

La question est alors, non seulement de requalifier les interdits et leur fonction, mais aussi d'aider certains parents à les mettre en œuvre, en les soutenant dans leur tentative de sortir d'une position fusionnelle avec leurs enfants pour reprendre la distance nécessaire pour tenir sa position générationnelle et investir l'autorité parentale, en tant que nécessaire à l'éducation, mais aussi comme préalable à la mise en œuvre en relai d'une autorité éducative par les professionnels : accueillantes de la petite enfance, intervenants du loisir ou du soin, enseignants et autres éducateurs...

3. Organiser la prévention : des dispositifs de répit parental jusqu'à la coéducation

En ce sens on peut penser que les professionnels et intervenants dans le soutien à la parentalité occupent une place importante de régulateurs dans la possibilité pour les parents de ré-investir leur autorité parentale.

Cela, aussi bien à l'égard des parents des milieux populaires, dont l'éducation traditionnelle et l'usage des punitions physiques sont délégitimés, et qui, perdus au regard de leurs références culturelles en contradiction avec les normes sociales dominantes, peuvent avoir tendance à déléguer l'éducation aux professionnel.le.s; qu'à l'égard des parents des couches moyennes, désorientées par les évolutions sociales et les polémiques d'experts, et qui peuvent être tentés par le repli sur une éducation familiale peu cadrée, propice à leur épuisement.

Les réponses à apporter mettente en avant, bien sûr, la possibilité d'un répit parental, permettant d'accueillir les enfants dans des structures dédiées à cet objectif, comme des établissements d'accueil du jeune enfant, des accueils de loisirs sans hébergement, des relais d'assistants maternels, des associations d'aide à domicile, ou, plus spécifiquement, des relais parentaux, ou bien des lieux d'écoute et de conseil, comme, par exemple, le groupe de guidance éducative du CHU de Montpellier, ou les groupes de parole qui se développent pour soutenir les mères en risque de burn-out.

En parallèle, et dans une perspective de prévention, la question de la coéducation devient d'autant plus centrale, et nécessaire, alors que les influences socialisatrices sur les enfants sont extrêmement diverses, et que les médias ont pris une place prépondérante dans cette socialisation des enfants. Plutôt qu'insister sur une sur-investissement parental, dans des discours médiatiques et politiques quelque peu ambigus, serait plus profitable de véritablement élaborer la question de la coéducation, en lui apportant les moyens nécessaires à sa mise en place., au-delà de la simple consigne donnée aux institutions, modes d'accueil de la petite enfance, écoles, lieux de loisir ou de soin, de s'ouvrir aux parents...